







Compte-rendu

« Regards Inversés sur l'Innovation »

Le 16 mars 2016

Village Crédit Agricole, 55 rue la Boétie, 75 008 Paris

De 8h30 à 11h

L'Observatoire de l'Immatériel et trois de ses adhérents – l'INPI, Finance For Entrepreneurs et Winnotek – ont joint leurs forces pour ce petit-déjeuner centré sur l'innovation le 16 mars dernier.

Trois objectifs majeurs pour cet événement :

- Partager des réflexions sur l'innovation
- Revisiter certains préjugés sur l'innovation
- Prendre de la hauteur sur le sujet grâce à trois témoins :
 - o Denis Jacquet Président de Parrainer la Croissance
 - o Dominique Carlac'h Présidente de l'Association des Conseils en Innovation
 - o Albert Ollivier Président de CapinTech

Le petit-déjeuner a rassemblé une cinquantaine de participants principalement entrepreneurs, financeurs, ou conseils en innovation ou propriété industrielle.

Allocution d'ouverture par Denis Jacquet, Président de Parrainer la Croissance



Denis Jacquet a posé la question : « Jusqu'où aller dans l'innovation ? De quels outils éthiques ou philosophiques se doter ?»

Cette question devient prégnante, notamment à un moment où les capacités des machines commencent à dépasser celles des hommes (une seule victoire de Lee Sedol contre l'AlphaGo de Google en cinq parties). Doit-on s'inquiéter des possibilités offertes par l'innovation ? Si oui, que faire pour les encadrer ? A quel moment doit-on se poser ce type de questions ?

Denis Jacquet a proposé une limité à ne pas oublier : l'innovation est acceptable dès lors qu'elle garantit une « meilleure » humanité. C'est bien le mot humanité qu'il faut garder en tête ici, avec toutes les imperfections qu'elle contient. A contrario, si l'enjeu est de se transformer en « apprentisorcier », notre devoir collectif est peut-être de dire « NON ».

La deuxième partie de l'intervention était consacrée au financement de l'innovation.

Une fois passée la crainte, justifiée ou non, de certaines extrémités rendues possibles par l'innovation, force est de constater qu'elle est bien le seul levier de croissance possible dans notre économie mature. Comment donc financer l'innovation pour faire de nos jeunes pousses les géants internationaux de demain ?

Table ronde – « Regards Inversés » sur l'Innovation



Maud Louvrier-Clerc, Présidente de Finance For Entrepreneurs a d'abord pris la parole sur un premier préjugé : « L'innovation se décrète ».

La réponse est bien évidemment non, puisque l'innovation trouve sa source dans le Capital Humain, dans la capacité d'un homme ou d'une femme qui ose la différence, la nouveauté.

Il s'agit donc non pas de décréter, mais de créer les conditions permissives, flexibles, avec « des » possibles et où chacun se sent en confiance pour les exposer. Cela suppose bien sûr la reconnaissance – voire l'encouragement – du droit à l'erreur.

Une fois ce cadre créé, tout peut se faire dans la joie. La joie est finalement le levier de notre créativité, c'est elle qui décuple la capacité de l'individu à transformer son idée, son rêve en réalité ... en bref à innover!

Erwan Charpelier, consultant en Propriété Intellectuelle à l'INPI a poursuivi avec le préjugé suivant : « La Propriété Intellectuelle (PI) est un domaine rébarbatif qui vise seulement à se protéger ».

Là encore, si la PI permet effectivement de protéger le fruit de ce foisonnement, de cette créativité, elle est ellemême créatrice de valeur. En effet la PI permet la valorisation de l'innovation. Elle donne des espaces de négociations avec des partenaires, supporte l'image que l'entreprise veut transmettre à ses clients, etc.

La PI est donc un outil au service de la stratégie. Elle se compose de plusieurs outils, complémentaires pour l'entreprise. Sur l'exemple de la bouteille d'Evian, on comprend facilement que le message transmis au consommateur est largement supporté par : un portefeuille de marques qui interdit l'imitation, un dessin/modèle de bouteille qui permet de lier immédiatement le produit à la marque et des brevets pour compacter facilement et efficacement la bouteille.

Enfin la PI développe la capacité d'innovation en permettant aux acteurs d'entrer en collaboration autour d'une innovation en explicitant clairement ce que chacun apporte au projet commun et la manière dont se répartira la PI et la valeur créées.

Pierre Ollivier, fondateur de Winnotek, a conclu cette table ronde avec le dernier préjugé: « Le brevet est un frein à l'innovation ».

Un exemple simple permet de comprendre que le brevet n'est pas un frein à l'innovation. La pénicilline a été découverte par Alexandre Fleming en 1928. Elle n'a pourtant pas fait l'objet d'une application industrielle avant la seconde guerre mondiale, lorsque les Etats-Unis la produisent à grande échelle pour les soldats des troupes alliées. Pourquoi un tel retard alors que des milliers de vies auraient pu être sauvées ? Tout simplement car sans le brevet et la perspective d'une rentabilité économique, aucun laboratoire pharmaceutique n'a investi dans le développement à grande échelle du médicament.

Au-delà de cela, le brevet permet d'attirer les grands groupes, qui ne considèrent les start-up pour d'éventuels partenariats ou rachats que lorsqu'elles ont déposé des brevets. Cela laisse bien sûr des espaces de négociations pour le partage des résultats à venir dans le cadre d'innovations collaboratives et permet d'éviter les partenariats déséquilibrés. Pour attirer les investisseurs, le dépôt de brevet est également prépondérant et donne de la valeur à la start-up. Il peut donc créer un effet de levier pour entrer en négociation avec des partenaires potentiels, pour participer à des programmes collaboratifs, *etc.* La PI permet donc à l'entreprise d'être attractive, durablement.

Enfin, un certain nombre d'acteurs peuvent aider les entreprises dans leur stratégie de PI ou dans leur dépôt de brevet, à commencer par l'INPI, mais également les conseils en PI, la BPI, les SATT, France Brevet ou encore les pôles de compétitivité.

<u>Intervention de Dominique Carlac'h – Présidente de l'Association des Conseils en</u> Innovation (ACI)



Après avoir résumé les échanges de la table ronde, Dominique nous a livré son point de vue sur l'innovation.

L'innovation : le défi de l'incertitude

L'innovation porte en son cœur deux paradoxes :

- Elle est un chemin enthousiasmant et passionnant ... mais elle comporte de nombreuses inconnues et est donc angoissante
- Elle est « porteuse », excitante ... mais représente un effort important au quotidien

Le défi en vaut la chandelle

L'innovation permet de rendre notre économie plus compétitive et durablement combattive. Elle permet par ailleurs d'améliorer notre vie dans toutes ses dimensions en amenant de la valeur qui n'existait pas (ex : le numérique) ou plus (ex : la nutrition).

Cette immense opportunité ne doit pas se transformer en menace

La technologie pour la technologie sans considération de ses impacts éventuels peut être dangereuse. L'innovation doit être accompagnée d'une stratégie raisonnée pour garantir sa pertinence, sa cohérence et sa clarté.

Pour une innovation vertueuse et créatrice de valeur, la « maïeutique de l'esprit » est nécessaire Elle permet de :

- Faire émerger les projets porteurs pour le développement et la croissance
- Se donner des méthodes de pilotage
- Sécuriser toutes les innovations et lever les incertitudes

Pour finir, l'accompagnement de l'innovation consiste finalement à conjuguer des paradoxes

- Incertitude & Confiance
- Agilité & Sécurité
- Capacité d'accélération et acceptabilité

Questions/Interventions de la salle



Les participants ont pu poser leurs questions et réagir aux interventions. Quelques sujets évoqués :

- La difficulté pour innover avec de multiples embûches liées au système français (règles fiscales, contrôles, etc.)
- La difficulté à créer le cadre permissif évoqué par Maud Louvrier-Clerc (équilibre délicat entre liberté et cadre)
- La nécessité d'accompagner les start-up dans le leur développement après leur dépôt de brevet
- Un enjeu à travailler les sujets évoqués aux niveaux microéconomique et macroéconomique.

Intervention de clôture par Albert Ollivier, Président de CapinTech



Le problème du chômage/de l'emploi ne devrait pas peser sur l'innovation

Le problème du chômage va devenir permanent avec l'amélioration de la productivité. L'innovation ne pourra pas créer à elle seule trois millions d'emplois.

Le droit de propriété vit son apogée

La propriété est beaucoup plus reconnue que dans notre passé : sous la monarchie, il était *admis* que le Roi ne rembourse pas ses créanciers, son rôle étant d'abord de veiller sur sa population.

Aujourd'hui c'est presque le contraire. Cette propriété, plus particulièrement dans le cadre de la PI, doit être encadrée, car si elle permet l'innovation, mal utilisée elle peut aussi « écraser » des marchés par la création de monopoles. L'Etat doit préserver la concurrence sur les projets nouveaux.

La vitalité de l'innovation est profonde dans notre pays

La France est un pays d'inventeurs/d'entrepreneurs. Certains choisissent

de partir, mais beaucoup restent. La France est un pays qui a des ambitions fortes et des capacités pour les soutenir.

A propos de l'Observatoire de l'Immatériel

L'Observatoire de l'Immatériel est une association fondée en 2007, ouverte à tous ceux qui sont convaincus de l'importance du capital immatériel sur la performance économique et la compétitivité des organisations. Le Capital Immatériel représente l'ensemble des Actifs d'une organisation qui ne sont ni financiers, ni matériels. Ils sont souvent exclus du bilan du l'entreprise. Ils sont pourtant ... créateurs de valeur, distinctifs et pérennes. Ils constituent un levier majeur de compétitivité pour les organisations.

L'Observatoire de l'Immatériel porte un nouveau regard sur le capital, le travail, et les organisations humaines, qui fait de l'immatériel le levier fondamental d'un développement responsable, équitable et pérenne.

Selon nous, la prise en main de l'immatériel et son utilisation pratique pour guider l'action des investisseurs, entrepreneurs, managers, salariés et citoyens, permettent d'imaginer et construire une nouvelle ère de progrès économique, social et politique.

Dans ce contexte, l'Observatoire a vocation à fédérer les acteurs autour de l'immatériel, innover dans les approches, partager les savoir-faire, influencer les décideurs, et inspirer l'action de tous les acteurs. Au XXIème siècle, notre association ambitionne de renouveler la vision de la création de valeur, revisiter les modèles économiques, et optimiser la place de chacun dans la société.

http://www.observatoire-immateriel.com/